



Éthique, bien-être et droit du cheval

À l'initiative du Professeur Axel Kahn et de William Kriegel,
fondateur du Haras de la Cense



► Objectifs

L'évolution des sensibilités autour du bien-être du cheval questionne les acteurs de la filière équestre, amateurs et professionnels. La place du cheval dans notre société, aujourd'hui et demain soulève des interrogations.

La condition animale devient plus largement une préoccupation toujours plus prégnante pour la société contemporaine comme en témoignent les sollicitations diverses et nombreuses adressées en permanence au législateur.

En Europe, de nouvelles normes voient régulièrement le jour autour du bien-être animal. Un foisonnement qui n'est pas toujours très lisible pour le grand public en manque de repères. Face à ces questionnements, l'Université PARIS DESCARTES et la CENSE proposent une approche pluridisciplinaire, fondée sur l'éthique, avec un cursus original, le DU Éthique, bien-être et droit du cheval.

- Qu'est-ce que l'éthique ?
- De quels savoirs se nourrit la réflexion éthique ?
- Comment adopter une démarche éthique dans les pratiques équestres ?
- Comment l'éthique permet d'anticiper d'éventuelles évolutions normatives, à plus ou moins long terme ?
- Comment répondre aux questions du grand public, néophyte, futur cavalier ou pratiquant ?

Construit autour de compétences diversifiées, le programme permet d'analyser les pratiques et d'élaborer des discours, fruits d'une réflexion éthique. Les amateurs enrichissent leurs connaissances. Les professionnels identifient des évolutions de sensibilités, pour mieux valoriser leur savoir-faire auprès de la clientèle, des institutionnels ainsi que des partenaires privés et publics.

👥 Public et prérequis

Sont admises à s'inscrire en vue de ce diplôme après entretien, les personnes titulaires du baccalauréat ou d'une expérience professionnelle jugée suffisante par la commission pédagogique de sélection :

- Les professionnels des métiers du cheval : dirigeants de structures équestres, enseignants d'équitation, formateurs de professionnels, cavaliers, éleveurs, propriétaires de chevaux, etc.
- Les cadres et élus décideurs politiques de la filière équine : institutions sportives, instituts techniques, maisons mères des sociétés de course, associations nationales de race, chambres d'agriculture, associations professionnelles, etc.
- Les acteurs en activité et porteurs de projets liés au cheval : équipementiers, créateurs de start-up, intervenants en médiation animale, etc.
- Les amateurs soucieux d'enrichir leur pratique, au travers d'une réflexion éthique

👥 Équipe pédagogique*

Régis Bismuth, Professeur de droit public à Sciences Po Paris / **Vincent Boureau**, Vétérinaire et président de la commission bien-être à l'AVEF / **Jean-Louis Carpentier**, Maître de conférences en droit privé à l'Université Paris Descartes / **Déborah Bardou**, Responsable juridique FFE / **Julie Dauvillier**, Docteur vétérinaire spécialisée en médecine générale / **Francis Desbrosse**, Professeur en médecine vétérinaire / **Stéphane Devillers**, Responsable du service juridique de l'UNCEIA / **Sandrine Espeillac**, Chef de projet en normalisation à l'AFNOR / **Paul-Marie Gadot**, Directeur du département « Livrets et contrôle » de France-GALOP / **Manuel Godin**, BEES 2, directeur technique du Haras de la Cense / **Guillaume Henry**, Directeur du Pôle équestre de Paris Turf / **David Kremer**, Professeur d'histoire du droit à l'Université Paris Descartes / **Marion Renault**, Directrice Communication et marketing de l'IFCE / **Nicolas Mathey**, Professeur de droit privé à l'Université Paris Descartes / **Marion le Naour**, Professeure de philosophie / **Armelle Renard**, Directrice de la FNC / **Hélène Roche**, Ethologiste / **Romuald De Romans**, Animalier à l'espace Rambouillet / **Anne de Sainte Marie**, Directrice stratégique de la Cense / **Catherine Tourre-Malen**, Maître de conférences HDR en sociologie à l'Université Paris-Est Créteil / **Jean Trinquier**, Professeur de sciences de l'Antiquité à l'École normale supérieure

Directeur du diplôme

Pr David Kremer
Université Paris Descartes,
Faculté de droit

📅 Calendrier*

Janvier - novembre 2019
hors juillet - août et septembre

- 7 sessions de 2 jours : lundi et mardi
- 1 journée de séminaire
- 1 session d'examen d'1 jour et demi

🕒 Durée

105 heures de cours

📍 Lieux de formation

- Faculté de Droit
10 avenue Pierre Larousse
92240 Malakoff
- Haras de la Cense
RD 988
78730 Rochefort en Yvelines

€ Frais de formation*

Avec prise en charge : 3 200 €

Sans prise en charge : 3 200 €

+ Frais de dossier : 300 €

* Sous réserve de modifications

Programme*

Session 1 : Enseignements fondamentaux (14 et 15 janvier 2019)

- Éthique de l'animal
- Approche philosophique de la condition animale
- Institutions de la filière équine

Session 2 : Condition juridique du cheval (4 et 5 février 2019)

- Évolution de la condition juridique du cheval
- Soft Law : bonnes pratiques, déontologie, lobbying et réseaux d'influence
- Fondement de la condition juridique du cheval

Session 3 : Éthique des pratiques équestres (25 et 26 mars 2019)

- Éthologie - approche scientifique
- Éthique de l'éducation du cheval fondée sur l'éthologie
- Bien-être de l'animal et gestion de la douleur - approche vétérinaire
- Médication et gestion de la douleur - aspects juridique et réglementaire en sports équestres
- Médication et gestion de la douleur - aspects juridique et réglementaire en courses hippiques

Session 4 : Relation homme/cheval (13 et 14 mai 2019)

- Histoire de la relation homme/cheval
- Approche culturelle de la condition équine : littérature, représentation symbolique, spectacle,...
- Éthique animale
- Fin de vie des équidés - approche vétérinaire

Session 5 : Encadrement du bien-être du cheval (17 et 18 juin 2019)

- Encadrement juridique des chartes professionnelles
Témoignage - Mise en place d'une charte professionnelle
- Sociologie du travail animal
- Normes de qualité et éthique animale

Session 6 : Aspirations sociétales confrontées aux besoins du cheval (14 et 15 octobre 2019)

- Sociologie des nouveaux loisirs - opportunités pour les activités équestres
- Visite d'un site de loisir, positionné autour de l'animal et de la nature : l'Espace Rambouillet
- Entraînement du cheval - approche métabolique et sanitaire

Session 7 : Éthique des activités de loisirs liées au cheval (4 et 5 novembre 2019)

- Workshop : Quelles questions soulève l'éthique animale pour les pratiques équestres ?
Comment présenter et communiquer sur les questions de bien-être du cheval auprès du public ?
- Anthropologie des rapports homme/cheval

Les plus

- Diplôme inscrit à l'inventaire des certifications et habilitations de la CPC
- Financement possible grâce aux fonds de la formation professionnelle
- Approche pluridisciplinaire qui croise le savoir académique porté par l'Université Paris Descartes et l'expérience reconnue des professionnels intervenant au Haras de la Cense
- Le workshop : étude de cas, encadrée par des représentants de la filière équine

Compétences acquises

- Comprendre les évolutions de sensibilités de la société contemporaine, pour relever les défis éthiques de notre époque
- Analyser sa pratique et son discours grâce à l'éthologie, la médecine vétérinaire et les sciences humaines et sociales : droit, sociologie, histoire, philosophie, éthique, anthropologie
- Valoriser son savoir-faire auprès de sa clientèle, des institutionnels ainsi que des partenaires privés et publics

Modalités d'inscription

Candidature et inscription depuis le portail www.scfc.parisdescartes.fr, domaine de formation « **Droit** », à partir de la fiche de formation « **DU Éthique, bien-être et droit du cheval** », onglet « **Admissions et inscriptions** ».

Date de clôture des candidatures pédagogiques : 29 octobre 2018

Entretien de sélection : mercredi 14 novembre 2018

*Programme, calendrier et équipe pédagogique susceptibles de modifications